



# SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS

## DOSSIER DE CANDIDATURE

(A COMPLÉTER DE MANIÈRE LISIBLE, EN LETTRES MAJUSCULES)

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

SURVEILLANCE DES BAINNADES ET DES ACTIVITÉS NAUTIQUES

### IDENTITE DU CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Sexe :  M  F

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse :

Complément d'adresse :

CP - Ville :

Téléphone :

**JE SOUHAITE FAIRE ACTE DE CANDIDATURE AUPRES DE(S) CENTRE(S) DE SECOURS SUIVANT(S)**

**Vous devez contacter les chefs des CIS concernés avant de renseigner cette rubrique (Liste en annexe).**

1 - .  
2 -  
3 -

#### Candidats à la surveillance des plages :

Renseignements auprès du capitaine Franck CUOMO

Mail : franck.cuomo@sdis83.fr

Téléphone : 04 94 52 64 08

Mobile : 06 88 68 99 08

### PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ

Du Au

Du Au

### DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), Mme / M

Certifie l'exactitude des renseignements mentionnés dans ce document. Fait

à :

Le :

Signature :



VOUS ETES SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

VOUS AVEZ DEJA ETE SAPEUR-POMPIER SAISONNIER  
DANS LE VAR

Votre SDIS actuel :

Dernier CIS d'affectation :

Votre CIS actuel :

Année(s) :

Votre grade actuel :

Emploi(s) tenu(s) :

- Centre d'incendie et de Secours
- Surveillance des plages et des activités nautiques
- Equipier pélicandrome
- Opérateur salle opérationnelle

## COMPETENCES DETENUES

Domaines d'activité de l'équipier	Compétences feux de forêts
<input type="checkbox"/> Incendie <input type="checkbox"/> Secours d'Urgence Aux Personnes <input type="checkbox"/> Secours routiers <input type="checkbox"/> Opérations diverses	<input type="checkbox"/> FDF 1 <input type="checkbox"/> PEL1 <input type="checkbox"/> FDF 2
	Surveillance des baignades et des activités nautiques
	<input type="checkbox"/> BNSSA <input type="checkbox"/> PSE1 <input type="checkbox"/> SBAN <input type="checkbox"/> PSE2
Domaines d'activités de chef d'équipe	
<input type="checkbox"/> Incendie	
Domaines d'activités de chef d'agrès un engin une équipe	Conduite
<input type="checkbox"/> Incendie <input type="checkbox"/> Secours d'Urgence Aux Personnes <input type="checkbox"/> Secours routiers <input type="checkbox"/> Opérations diverses	<input type="checkbox"/> Permis VL <input type="checkbox"/> Permis PL <input type="checkbox"/> Conducteur engin pompe (COD1) <input type="checkbox"/> Conducteur tout terrain (COD2) <input type="checkbox"/> Manipulateur Moyen Elévateur Aérien <input type="checkbox"/> Permis côtier <input type="checkbox"/> Permis hauturier <input type="checkbox"/> Conducteur embarcation
Domaines d'activités de chef d'agrès tout engin	
<input type="checkbox"/> Chef d'agrès tout engin	
Salles opérationnelles	
<input type="checkbox"/> Opérateur de salle opérationnelle	



## CONSTITUTION DU DOSSIER

### Pièces obligatoires à fournir

- Pages 1 et 2 de ce dossier 
- Déclaration sur l'honneur (**Dans ce dossier**) 
- Charte nationale du sapeur-pompier (**Dans ce dossier**) 
- Copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- Copie recto verso de la carte vitale
- Relevé d'identité bancaire au nom du candidat (Pas de livret)
- Copie recto verso du permis de conduire
- Certificat médical (**Annexe**)
- Livret de formation dûment certifié par l'autorité territoriale d'emploi ou diplômes/attestations
- Autorisation de l'autorité territoriale d'emploi (**Annexe**)
- Attestation d'appartenance à la Fédération Nationale des SP de France (**Annexe**) 

### Pour les candidats militaires

- Autorisation du chef de corps

### Demande habillement

- Fiche de dotation « HABILLEMENT SPS » (**Annexe**)



Cette fiche est à retourner exclusivement par courriel à  
[gsl\\_commande\\_habillement@sdis83.fr](mailto:gsl_commande_habillement@sdis83.fr)

## Retour du dossier

Par mail à [grh\\_saisonniers@sdis83.fr](mailto:grh_saisonniers@sdis83.fr)

### Ou à défaut par voie postale :

Service Départemental des Services d'Incendie et de Secours du VAR  
Groupement Fonctionnel des Ressources Humaines  
Candidatures SPS  
24 allée Vaugrenier, ZAC les Ferrières - 83490 LE MUY



## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) nom, prénom

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Résidant à (adresse complète) Cliquez ici pour taper du texte.

Candidat en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier au Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers du VAR, atteste sur l'honneur :

- de jouir de mes droits civiques ;
- ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à mon casier judiciaire ;
- me trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national ;
- n'être atteint par aucun état invalidant tant sur le plan physique que psychique incompatibles avec les fonctions pour lesquelles je postule ;

Je m'engage :

- à exercer mon activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- à déclarer à l'autorité territoriale par l'intermédiaire de mon chef de centre lorsque je serai placé en arrêt de maladie ou victime d'un accident du travail au titre de mon activité professionnelle et ne pas participer à l'activité du service ;
- à rendre tous mes effets et attributs propriété du SDIS83 lors de ma fin de contrat d'engagement saisonnier ;

Je reconnais être informé que toute fausse déclaration de ma part entraînera, sans aucun préjudice pour l'administration, ma résiliation sur le champ et pourra le cas échéant faire l'objet de poursuites pénales en application de l'article 441-7 du Code Pénal.

En foi de quoi, j'établis la présente déclaration pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature de l'intéressé(e) précédée de la mention « lu et approuvé »**



## CHARTRE NATIONALE DU SAPEUR-POMPIER

Prise pour l'application de l'article 3 de la loi n° 2011-851 du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et à son cadre juridique codifié à l'article L. 723-10 du code de la sécurité intérieure, approuvé par décret n°2012-1132 du 5 octobre 2012

### Préambule

Les sapeurs-pompiers sont des acteurs indispensables dans la sécurité nationale à laquelle concourent la sécurité intérieure, la sécurité civile et la sécurité économique.

Le sapeur-pompier joue un rôle essentiel dans la sécurité civile qui a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes par la préparation et la mise en œuvre de mesures et de moyens appropriés relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ou privées.

La loi rappelle, à cet égard, que les missions de sécurité civile sont assurées principalement par les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des services d'incendie et de secours, qui assurent un maillage complet du territoire, propre à garantir l'efficacité des secours.

Principal acteur de la communauté des sapeurs-pompiers, le sapeur-pompier volontaire prend librement l'engagement de se mettre au service de la société. Il exerce les mêmes activités que les sapeurs-pompiers professionnels. Il contribue ainsi, directement, en fonction de sa disponibilité, aux missions de sécurité civile de toute nature confiées aux services d'incendie et de secours ou aux services de l'Etat qui en sont investis à titre permanent conformément aux dispositions créées par la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers et la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile. Par là même, il est un acteur à part entière des services d'incendie et de secours, au même titre que les sapeurs-pompiers professionnels et les personnels administratifs, techniques et spécialisés qui agissent de manière coopérative et complémentaire avec lui.

L'activité de sapeur-pompier volontaire repose sur le volontariat et le bénévolat.

Par son engagement, le sapeur-pompier volontaire prend part dans le cadre des principes de la Constitution de la République française à la construction d'une société fondée sur la solidarité et l'entraide.

La charte nationale du sapeur-pompier volontaire a pour objet de rappeler les valeurs du volontariat et de déterminer les droits et les devoirs du sapeur-pompier volontaire. Cette charte définit, par ailleurs, le rôle du réseau associatif des sapeurs-pompiers dans la promotion, la valorisation et la défense des intérêts des sapeurs-pompiers volontaires.

Lors de son premier engagement, cette charte est signée par le sapeur-pompier volontaire.

#### **Tout sapeur-pompier volontaire est rattaché à un cadre juridique spécifique unique :**

Le sapeur-pompier volontaire exerce ses missions dans des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes.

Le sapeur-pompier volontaire a droit à des indemnités horaires, une protection et des prestations sociales ainsi qu'à une prestation de fin de service.

Le sapeur-pompier volontaire a droit à une formation initiale et continue afin qu'il acquière et maintienne à niveau ses compétences. Ces formations peuvent être valorisées tant dans le monde du travail que dans le secteur associatif.

Le sapeur-pompier volontaire a le droit de porter les tenues, insignes, fanions et drapeaux lors des cérémonies officielles et des activités du réseau associatif.

#### **Rôle du réseau associatif :**

Le réseau associatif, fondé sur des structures locales, départementales, régionales et nationales, permet de favoriser et de resserrer les liens qui unissent la communauté des sapeurs-pompiers, des plus jeunes aux vétérans, en un réseau solidaire, source d'échange et de partage.

Le réseau associatif contribue à promouvoir l'image des sapeurs-pompiers volontaires dans la société.

Le réseau associatif veille également aux intérêts moraux et matériels des sapeurs-pompiers, au respect des valeurs dont les sapeurs-pompiers sont porteurs et, plus globalement, notamment par son action sociale, à assurer la défense de leurs intérêts, de leur image et de leurs droits tant auprès des populations, des pouvoirs publics et des employeurs qu'en justice.

Le sapeur-pompier volontaire contribue à faire vivre le réseau associatif.



*Toute personne, qu'elle soit ou non en activité et quelle que soit son activité professionnelle, peut devenir sapeur-pompier volontaire, sous réserve de satisfaire aux conditions d'engagement :*

Je soussigné(e)

m'engage à servir avec honneur, humilité et dignité en tant que sapeur-pompier volontaire, au sein du corps départemental du Var et à avoir un comportement irréprochable lorsque je porte la tenue de sapeur-pompier.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je veillerai à faire preuve d'une disponibilité adaptée aux exigences du service en préservant l'équilibre de ma vie professionnelle, familiale et sociale.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'engage, par ailleurs, à acquérir et maintenir les compétences nécessaires et adaptées à l'accomplissement des missions qui pourraient m'être confiées.

En tant que sapeur-pompier volontaire, j'œuvrerai collectivement avec courage et dévouement.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je respecterai toutes les victimes dans leur diversité ; je serai particulièrement attentionné face à leur détresse et j'agirai avec le même engagement, la même motivation et le même dévouement.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je ferai preuve de discrétion et de réserve dans le cadre du service et en dehors du service. Je respecterai une parfaite neutralité pendant mon service et j'agirai toujours et partout avec la plus grande honnêteté.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je m'attacherai à l'extérieur de mon service à avoir un comportement respectueux de l'image des sapeurs-pompiers.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je contribuerai à promouvoir cet engagement citoyen, notamment dans le but d'en favoriser le développement au sein des générations futures.

En tant que sapeur-pompier volontaire, je participerai aux cérémonies publiques et représenterai le service en tant que de besoin.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)



## AUTORISATION DE L'AUTORITE TERRITORIALE



Seule l'autorité territoriale (Président(e) du SDIS) ou son représentant dûment autorisé par délégation est habilité à signer cette autorisation.

Je soussigné(e), NOM, Prénom :

Qualité du signataire :

- **Autorise** Choisissez un élément.,NOM, Prénom

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Sapeur-pompier volontaire au SDIS de (Dpt) \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_\_

à souscrire un engagement en qualité de Sapeur-pompier volontaire saisonnier dans le département du Var pour la

période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_



**Si le candidat doit suivre la formation FDF1**, l'autorisation doit englober la période à laquelle elles sont organisées, soit du **15/06 au 10/07**.

La période autorisée peut être plus large que la période de disponibilité. L'inverse n'est pas possible.

- **Atteste** que Madame - Monsieur, NOM, Prénom

Est titulaire du grade de \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_\_

Remplit les conditions d'aptitude médicale précisées par l'article r723-7 du code de la sécurité intérieure.

Est titulaire de la formation initiale d'application de sapeurs-pompiers volontaires.

Satisfait aux obligations de formation de maintien des acquis.

Signature de l'autorité territoriale	Cachet
--------------------------------------	--------



## ANNEXES

1. Bulletin d'adhésion aux titres restaurants (carte)
2. Modalités d'aptitude médicale
3. Modalités d'aptitude médicale
4. Fiche habillement
5. Attestation d'appartenance à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France
6. Coordonnées des CIS du SDIS du Var



## SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS BULLETIN D'ADHESION TITRES RESTAURANTS - SUPPORT CARTE



Cette fiche est à retourner exclusivement par courriel  
[titre\\_restaurant@sdis83.fr](mailto:titre_restaurant@sdis83.fr)

 CIS de

 Salles opérationnelles

NOM

PRENOM

N° sécurité sociale

Adresse personnelle

Tél.

Je souhaite bénéficier des titres restaurants d'une valeur faciale de 7,65 euros au titre de mes gardes effectuées. Les titres restaurants sont délivrés par voie dématérialisée (support carte).

J'autorise le prélèvement mensuel sur le produit de mes indemnités de ma participation (soit 3,06 euros par titre restaurant) \*

\* Cette autorisation est valable tant que je ne l'ai pas dénoncé dans les mêmes formes.

Le

Signature de l'agent,

**\*La carte sera livrée à la DDSIS et transmise UNIQUEMENT au chef de centre ou son représentant.**



Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var



Service de santé et de secours médical

## MODALITÉS D'APTITUDE MÉDICALE D'UN SAPEUR-POMPIER SAISONNIER

Tout sapeur-pompier saisonnier souhaitant s'engager pour la saison estivale au sein du SDIS du Var doit fournir un certificat médical selon le poste occupé :

- sapeur-pompier saisonnier : se référer à l'annexe 1 ci-après.
- sauveteur poste de secours plage : se référer à l'annexe 2 ci-après.

Service de santé et de secours médical – 08/12/2021



Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var



Service de santé et de secours médical

## ANNEXE 1

## CERTIFICAT MÉDICAL D'UN SAPEUR-POMPIER SAISONNIER

### CAS N° 1 : sapeur-pompier volontaire dans un autre SDIS

Tout sapeur-pompier volontaire appartenant à un autre SDIS souhaitant s'engager, pour la saison estivale, au sein du SDIS du Var **doit impérativement fournir un certificat médical d'aptitude valide de moins d'un an aux fonctions de sapeur-pompier volontaire émanant de son SDIS d'origine.**

**NB : A l'issue de la saison, en cas d'engagement comme sapeur-pompier volontaire (SPV) au sein du SDIS du Var, vous devez impérativement passer une visite médicale auprès du service de santé et de secours médical et répondre aux conditions vaccinales exigées :**

- DT-POLIO
- Vaccination Hépatite B à jour (cf. fiche visite médicale d'engagement SPV)
- Vaccination anti Covid à jour.

### CAS N° 2 : saisonnier non sapeur-pompier

Toute personne souhaitant s'engager en tant que sapeur-pompier saisonnier, pour la saison estivale, au sein du SDIS du Var **doit impérativement passer une visite médicale d'engagement SPV auprès du service de santé et de secours médical et répondre aux conditions vaccinales exigées :**

- DT-POLIO
  - Vaccination Hépatite B à jour
- (cf. fiche visite médicale d'engagement SPV)
- Vaccination anti Covid à jour.

Service de santé et de secours médical – 08/12/2021



Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var



Service de santé et de secours médical

## ANNEXE 2

**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION  
A L'EMPLOI DE SAUVETEUR POSTE DE SECOURS PLAGE  
EXCLUSIVEMENT**

Je soussigné Docteur .....

 Médecin Généraliste                       Médecin du sport                       Autre

Certifie avoir examiné ce jour :

M. / Mme : **NOM** : ..... **PRENOM** : .....**Date de naissance** : .....

Et déclare que ce sujet

 satisfait                       ne satisfait pas                      aux conditions décrites ci-dessous.

Fait à ..... le .....

Signature et cachet :

**Conditions d'aptitude à l'emploi de sauveteur poste de secours plage :**

***N.B. Examens médicaux à transmettre impérativement sous pli confidentiel au service de santé et de secours médical du Var – 24, allée de Vaugrenier-ZA Les Ferrières - 83490 LE MUY***

- ECG de repos strictement normal (*tracé ou photocopie à fournir*)
- Vaccin DT Polio à jour (*photocopie carnet vaccination à fournir*)
- Vaccination Hépatite B obligatoire avec taux d'anticorps anti-HBs > 10 ui/l minimum (*photocopie bilan biologique avec dosage d'anticorps anti-HBs à fournir*)
- Vision binoculaire de loin sans correction : minimum **6 /10** en additionnant la vision de l'œil droit et celle de l'œil gauche (par exemple : 1/10 œil droit + 5/10 œil gauche ou 4/10 œil droit + 2/10 œil gauche, etc...)
- Vaccination anti Covid à jour.

Visa du médecin-chef du SDIS du Var

Médecin-colonel Laure DROIN

***NB*** : A l'issue de la saison, si vous souhaitez vous engager en tant que sapeur-pompier volontaire (SPV) au sein du SDIS du Var, ***vous devez impérativement passer une visite médicale d'engagement auprès du service de santé et de secours médical et répondre aux conditions vaccinales exigées :***

***DT-POLIO - Vaccination Hépatite B avec taux d'anticorps anti-HBs (même ancien)***  
***(cf. fiche visite médicale d'engagement SPV).***

Service de santé et de secours médical – 08/12/2021



République Française



Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Service de santé et de secours médical  
Affaire suivie par : Médecin-colonel Laure DROIN/AC  
Téléphone : 04. 94.52.64.95

Cher confrère,

Dans le cadre de l'établissement d'un certificat de non contre-indication à l'emploi de saisonnier dans le Var en tant que :

**Sauveteur poste de secours plage,**

Je vous remercie de bien vouloir remplir selon les informations données le certificat médical ci-joint.

Bien confraternellement.

Médecin-colonel Laure DROIN

**Médecin colonel Laure DROIN**  
Médecin-chef  
Service de santé et secours médical  
SDIS du Var



## FICHE INDIVIDUELLE PRIMO DOTATION

Habillement / EPI

A TRANSMETTRE PAR MAIL A L'ADRESSE :  
gsl\_commande\_habillement@sdis83.fr

SPS

**CENTRE :**

NOM :

PRENOM :

Date de recrutement :

QUANTITE	ARTICLES	TAILLE	LIVRE
1	RANGERS		
2	VESTE SPF1 / SPF2		
2	PANTALON SPF1 / SPF2		
1	CHEMISE F3		
3	TEESHIRT OU POLOS MC		
1	GANTS EN CUIR DE PROTECTION		
1	VESTE TEXTILE		
1	GANTS TEXTILE		
1	CASQUE F1		
1	CASQUE F2		
1	CEINTURON DE FEU		
1	CEINTURE BLEUE		
1	POLYCOISE		
2	BLASON VAR ET BANANE CIS		
1	SAC DOTATION		
1	CAGOULE		
1	CASQUETTE		
1	GOURDE		

*En cas de cessation d'activité, je m'engage à restituer au SDIS du Var tous les effets d'habillement perçus.  
Dans le cas contraire, je serai dans l'obligation de rembourser financièrement la valeur, au prix du neuf,  
de tout ou partie des effets d'habillement.*

Faire précéder la date et la  
signature de la mention "Lu et

Transmis au CIS le:

.....

Envoi par navette ou récupérer



## FICHE INDIVIDUELLE PRIMO DOTATION SBAN

A TRANSMETTRE PAR MAIL A L'ADRESSE :

[sban@sdis83.fr](mailto:sban@sdis83.fr)

NOM :

Prénom :

Statut (SPP-SPV-SPS) :

Affectation :

Quantité	Articles	Taille (Unique)	Livré	Restitué
1	Casquette			
Quantité	Articles	Taille (S-M-L-XL-XXL)	Livré	Restitué
3	T-SHIRT			
2	SHORT			
1	COUPE-VENT			
Quantité	Articles	Taille (S-M ou L-XL)	Livré	Restitué
1	LYCRA			
Quantité	Articles	Taille (38 à 46)	Livré	Restitué
1	CHAUSSONS			

En cas de cessation d'activité, je m'engage à restituer au SDIS du VAR tous les effets d'habillement perçus.

Dans le cas contraire, je serai dans l'obligation de rembourser financièrement la valeur, au prix du neuf, de tout ou partie des effets d'habillement.

Faire précéder la date et la signature  
de la mention " Lu et approuvé "



## Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Var

6151 RDN 7 – Quartier la Coualo – 83550 VIDAUBAN – TEL. 04.94.99.79.60 – FAX. 04.94.99.79.69

[secretariat@udspvar.fr](mailto:secretariat@udspvar.fr) - [www.pompiers-var.org](http://www.pompiers-var.org)

### ATTESTATION D'APPARTENANCE A LA FEDERATION NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Je soussigné(e)

Président(e) de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de

Atteste que M./Mme

Né(e) le

Du Centre de Secours de

est adhérent(e) à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et assuré(e) pour les accidents en « hors service » à travers le Contrat Fédéral Associatif.

n'est pas adhérent(e) à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Fait à

Le

Pour servir et valoir ce que de droit.

Signature et cachet du Président  
de l'Union Départementale :

INFORMATION ASSURANCE



Groupement territorial Ouest						
Centre	Chef de centre				Tél CIS	Plage
	Grade	Nom	Prénom	Mail chef de CIS		
BANDOL	Lieutenant	SAUSSAUT	OLIVIER	olivier.saussaut@sdis83.fr	04 94 29 33 80	
LA CADIÈRE D'AZUR	Lieutenant	BAUDOIN	FRANCK	franck.baudoin@sdis83.fr	04 94 98 25 15	
LA GARDE	Capitaine	ROQUES	LAURENT	laurent.roques@sdis83.fr	04 94 08 64 20	X
LA SEYNE SUR MER	Commandant	FLEURY	LAURENT	laurent.fleury@sdis83.fr	04 94 05 33 00	X
LE BEAUSSET	Lieutenant	MALASSIGNE	THIERRY	thierry.malassigne@sdis83.fr	04 94 98 58 53	
OLLIOULES	Lieutenant	LAGERSIE	RENAUD	renaud.lagersie@sdis83.fr	04 94 10 94 20	
SAINT CYR SUR MER	Capitaine	CAMPS	SEBASTIEN	sebastien.camps@sdis83.fr	04 94 26 71 11	X
SANARY SUR MER	Lieutenant	AMICO	DAVID	david.amico@sdis83.fr	04 94 25 30 70	
SIGNES	Lieutenant	CURT	JEAN-PAUL	jean-paul.curt@sdis83.fr	04 94 98 26 25	
SIX FOURS LES PLAGES	Capitaine	BLANC	MICHEL	michel.blanc@sdis83.fr	04 94 10 17 40	
SOLLIES PONT	Capitaine	POLYAK	HELENE	helene.polyak@sdis83.fr	04 94 13 54 54	
TOULON CENTRE	Commandant	VERNET	PATRICE	patrice.vernet@sdis83.fr	04 94 46 79 79	X
TOULON OUEST	Commandant	POUGET	STEPHANE	stephane.pouget@sdis83.fr	04 94 18 43 20	



Groupement territorial Centre						
Centre	Chef de centre				Tél CIS	Plage
	Grade	Nom	Prénom	Mail chef de CIS		
BARJOLS	Capitaine	MAILLE	GERALD	gerald.maille@sdis83.fr	04 98 05 35 12	
BORMES LES MIMOSAS	Capitaine	IORI	FREDERIC	frederic.iori@sdis83.fr	04 94 01 89 70	X
BRIGNOLES	Capitaine	BERNARD	FABRICE	fabrice.bernard@sdis83.fr	04 94 86 15 40	
CARCES	Lieutenant	RAYMOND	FRANCK	franck.raymond@sdis83.fr	04 94 04 54 85	
COLLOBRIERES	Lieutenant	DELLIERE	LUDOVIC	ludovic.delliere@sdis83.fr	04 94 48 07 98	
COTIGNAC	Lieutenant	GARCIN	MICHEL	michel.garcin@sdis83.fr	04 94 04 62 39	
CUERS	Lieutenant	BELLANGER	LEONARD	leonard.bellanger@sdis83.fr	04 94 28 54 96	
GAREOULT	Lieutenant	VALLOT	PHILIPPE	philippe.vallot@sdis83.fr	04 94 72 62 87	
GINASSERVIS	Lieutenant	CASTAGNET	RICHARD	richard.castagnet@sdis83.fr	04 94 80 12 80	
GONFARON	Adjudant-Chef	PELLEGRINO	ERIC	eric.pellegrino@sdis83.fr	04 98 05 06 42	
HYERES	Commandant	FELIHO	OLIVIER	olivier.feliho@sdis83.fr	04 94 12 57 00	X
LA LONDE LES MAURES	Lieutenant	NOGARO	LAURENT	laurent.nogaro@sdis83.fr	04 94 01 54 90	
LE LUC	Capitaine	MEUVRET	NICOLAS	nicolas.meuvret@sdis83.fr	04 94 39 45 20	
LES MAYONS	Lieutenant	LONJON	RENE	rene.lonjon@sdis83.fr	04 94 39 59 10	
NANS LES PINS	Lieutenant	DJERIAN	FREDERIC	frederic.djerian@sdis83.fr	04 94 37 21 33	
PIERREFEU DU VAR	Lieutenant	ABEILLE	STEPHANE	stephane.abeille@sdis83.fr	04 94 28 26 47	
PIGNANS	Lieutenant	CUTAIA	CHRISTIAN	christian.cutaia@sdis83.fr	04 94 33 24 74	
PLAN D'AUPS	Lieutenant	MINELLI	GUILLAUME	guillaume.minelli@sdis83.fr	04 42 04 53 04	
POURRIERES	Lieutenant	GRANIER	PASCAL	pascal.granier@sdis83.fr	04 98 05 23 59	
PUGET VILLE	Lieutenant	MAGRINI	MICHEL	michel.magrini@sdis83.fr	04 94 13 80 74	
RIANS	Lieutenant	GAMERRE	DANIEL	daniel.gamerre@sdis83.fr	04 94 80 34 11	
SAINT MAXIMIN	Capitaine	MULLER	ALBAN	alban.muller@sdis83.fr	04 94 37 14 14	
SAINT ZACHARIE	Capitaine	CARRET	STEPHANE	stephane.carret@sdis83.fr	04 42 32 69 70	
TOURVES	Lieutenant	HERITIER	CEDRIC	cedric.heritier@sdis83.fr	04 94 78 89 04	
VINON SUR VERDON	Capitaine	ROCH	STEPHANE	stephane.roch@sdis83.fr	04 92 78 90 37	



Groupement territorial Est						
Centre	Chef de centre				Tél CIS	Plage
	Grade	Nom	Prénom	Mail chef de CIS		
AUPS	Commandant	DUTREY	BERNARD	bernard.dutrey@sdis83.fr	04 98 10 27 39	X
BAGNOLS EN FORET	Lieutenant	MERLINO	ROGER LOUIS	roger-louis.merlino@sdis83.fr	04 94 40 66 29	
CALLAS	Adjudant-Chef	PORTA	THIERRY	thierry.porta@sdis83.fr	04 94 39 16 08	
CAVALAIRE SUR MER	Lieutenant	SCHWALM	VINCENT	vincent.schwalm@sdis83.fr	04 94 01 89 89	X
COMPS SUR ARTUBY	Lieutenant	GORINI	MARC	marc.gorini@sdis83.fr	04 94 76 90 56	
DRAGUIGNAN	Capitaine	GRIMAUD	PHILIPPE	philippe.grimaud@sdis83.fr	04 94 55 08 10	
FAYENCE	Lieutenant	BIGORGNE	MICHEL	michel.bigorgne@sdis83.fr	04 94 39 07 00	
FREJUS	Commandant	PETIT	CHRISTOPHE	christophe.petit@sdis83.fr	04 94 52 47 20	X
GRIMAUD	Capitaine	VOGL	WILLIAM	william.vogl@sdis83.fr	04 94 55 08 18	X
LA GARDE FREINET	Capitaine	AZZOPARDI	HERVE	herve.azzopardi@sdis83.fr	04 94 55 22 33	
LE MUY	Lieutenant	CREULY	CHRISTOPHE	Christophe.creuly@sdis83.fr	04 94 19 33 69	
LE RAYOL CANADEL	Lieutenant	ROPELE	YANNICK	yannick.ropele@sdis83.fr	04 94 05 53 46	X
LES ADRETS	Lieutenant	BELLANTONI	JEAN	jean.bellantoni@sdis83.fr	04 94 19 35 80	
LES ARCS SUR ARGENS	Lieutenant	REGOURD	JEAN	jean.regourd@sdis83.fr	04 98 10 40 77	
LORGUES	Lieutenant	BENKOUDA	BELKACEM	belkacem.benkouda@sdis83.fr	04 98 10 40 78	
MONTAUROUX	Capitaine	BOTTERO	CHRISTIAN	christian.bottero@sdis83.fr	04 94 76 57 88	
PLAN DE LA TOUR	Lieutenant	JOHNSON	ARNAUD	arnaud.johnson@sdis83.fr	04 94 43 76 02	
ROQUEBRUNE SUR ARGENS	Lieutenant	ZERARKA	MEKKI	mekki.zerarka@sdis83.fr	04 98 11 48 50	X
SAINT PAUL EN FORET	Lieutenant	MARTINI	ERIC	eric.martini@sdis83.fr	04 94 76 37 37	
SAINT RAPHAEL	Capitaine	GOURGUES	JULIEN PIERRE	julien.gourgues@sdis83.fr	04 94 19 87 17	X
SAINT TROPEZ	Lieutenant	AULINO	MARIO	mario.aulino@sdis83.fr	04 94 97 90 60	X
SAINTE MAXIME	Capitaine	GUIDEZ	MAXIME	maxime.guidez@sdis83.fr	04 94 55 74 87	X
SALERNES	Capitaine	GUIDEZ	RICHARD	richard.guidez@sdis83.fr	04 94 50 23 48	
SEILLANS	Adjudant-Chef	FENOUIL	FABIEN	fabien.fenouil@sdis83.fr	04 94 76 93 14	
TANNERON	Lieutenant	BASSANI	STEPHANE	stephane.bassani@sdis83.fr	04 93 60 67 10	X
TOURTOUR	Lieutenant	ESTELLON	DAVID	david.estellon@sdis83.fr	04 94 70 54 86	
VIDAUBAN	Lieutenant	NICOLAS	ARMAND	armand.nicolas@sdis83.fr	04 94 99 76 90	